

Le Plan de Corps de Rue Simplifié

La réponse demandée par la réforme anti-endommagement

Le Syndicat Départemental d'Énergies du Tarn est devenue APLC (Autorité Publique Locale Compétente) le 19 Septembre 2022 pour produire le PCRS sur l'ensemble du territoire départemental.

Ce fond de plan concerne l'ensemble des collectivités du Tarn et des gestionnaires de réseaux.

Il permet un cadre mutualisé et réglementé de réponse aux DT-DICT et dote les collectivités, et autres acteurs territoriaux du département, d'une référence cartographique de haute résolution (5cm/pixel) jamais atteinte pour une couverture complète du territoire.

Le Syndicat Départemental d'Énergie

Une force de proposition sur la mutualisation des ressources



Le SDET produit et livre la première version du PCRS81 au format raster (fond de carte par prises de vue aérienne) et pose le socle du PCRS81 mutualisé que les collectivités du département ont à construire ensemble avec les gestionnaires de réseaux et autres acteurs territoriaux.

La mise à jour et l'exploitation du PCRS sont des responsabilités communes pour lesquelles le SDET propose un partenariat et une mutualisation des ressources.

Retrouvez l'intégralité des informations sur le PCRS 81 :

Sur le site du SDET : <https://www.te81.fr/electricite-gaz/le-plan-corps-de-rue-simplifie-pcrs/>

Directement sur notre livret d'information :



Qu'est-ce que le PCRS ?

Une réponse réglementaire

Le PCRS est un fond de plan image par vue aérienne de très haute résolution. Il est la carte de référence pour la demande et la réponse aux DT-DICT. Les gestionnaires de réseaux ont l'obligation de repositionner l'ensemble des éléments dont ils ont la responsabilité sur ce fond de plan. Cette responsabilité repose sur les collectivités (qui le produisent) autant que sur les gestionnaires de réseaux (qui en sont les principaux utilisateurs).

Une meilleure connaissance du territoire

Le géoréférencement d'éléments réseaux, le recensement de patrimoines urbains et ruraux, l'analyse de développements locaux du territoire ou encore l'amélioration de projets d'aménagement locaux ne sont qu'une partie des apports de cette production publique.

Un fond de plan de haute résolution permet de résoudre nombre de problématiques et constitue un formidable outil d'aide à la décision pour les collectivités.

Une opportunité pour les acteurs territoriaux locaux

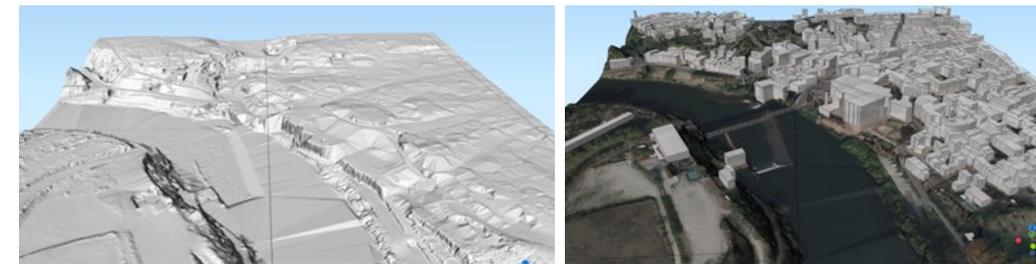
Une grande majorité des acteurs locaux peuvent tirer partie du PCRS grâce à la haute définition de ses images :

- **Les collectivités territoriales locales** : en augmentant le recensement de son patrimoine (historique, bâti, naturel, cimetière), en facilitant la définition de stratégies territoriales (PLU, projets d'aménagement, circuits touristiques);
- **Les services de secours et de sécurité publique** : en améliorant leurs dispositifs de surveillance, en facilitant les préparations des interventions, en révisant les plans locaux d'urgences comme le PPRI;
- **Les services fonciers** : En recensant de manière régulière l'évolution du foncier réel, en améliorant le géoréférencement des éléments cadastraux;
- **Les acteurs tiers** : pour la gestion des réseaux ferroviaires, de télécommunication, la définition des périmètres de chasse, de zones protégées ou la gestion de parc forestier.



La Représentation 3D du Territoire

Le Modèle Numérique de Terrain (MNT)



Le modèle numérique de Terrain est une représentation en 3 dimensions des reliefs (au niveau du sol) sans représentation des structures de surfaces. Il permet d'appréhender la topographie générale d'un lieu et peut facilement être croisé avec le PCRS et d'autres données. Ce MNT présente l'avantage d'être une donnée résultant de la chaîne de production du PCRS et n'engendre pas de surcoût significatif.

La Maquette 3D du territoire - Un premier pas vers le Jumeau Numérique



La façon dont sont acquises les images servant à produire le fond de plan (PCRS), permet également de reproduire en 3 dimensions, avec une grande fidélité, tous les éléments de surface du département. L'ensemble du territoire en surface, ainsi que les structures humaines et naturelles, sont représentés et peuvent être exploités simplement et avec peu de ressources. Toutefois, sa production engendre un surcoût significatif (+30% à 40%).

Prenez contact dès à présent pour
rejoindre le programme 2026 du
PCRS 81



06.77.15.78.91
05.63.43.31.92

s.barrieu@te81.fr

2 RUE GUSTAVE EIFFEL
ZONE ALBITECH - 81000 ALBI



Plan de Corps de Rue Simplifié
2025



2 rue Gustave Eiffel
Zone Albitech
81000 ALBI
Standard : 05 63 43 21 40
www.te81.fr

Retrouvez toutes les informations sur le PCRS :



Crédit photo : SDET

Contactez votre correspondant PCRS :

 05 63 43 21 40

 s.barrieu@te81.fr

 territoire
d'énergie
TARN • SDET



territoire
d'énergie
TARN • SDET

Service Dossiers Stratégiques